

Questions orales

M. Boudria: Monsieur le Président, je ne comprends pas comment le ministre peut parler d'ouverture d'esprit et assister à une conférence de l'Institut Fraser. (Question supplémentaire)

L'INVITATION FAITE AU MINISTRE PAR L'INSTITUT
FRASER—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre. J'ai en main un programme de conférence de l'Institut Fraser qui nous informe que le ministre des Postes sera le conférencier invité à une conférence sur la privatisation du service postal canadien, qui se tiendra prochainement.

Compte tenu du fait que l'Institut Fraser est un institut d'extrême droite, antigarderie, antibilinguisme, antidéveloppement social, est-ce que le premier ministre approuve le comportement de son ministre? Pourquoi n'interdit-il pas immédiatement à son ministre de se présenter à cette conférence?

[Traduction]

L'hon. Harvie Andre (ministre de l'Expansion industrielle régionale et ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): Monsieur le Président, je laisserai l'Institut Fraser riposter à l'attaque lancée contre lui. Je trouve très choquant qu'un député dise qu'il est interdit de prêter l'oreille aux idées d'un groupe de réflexion de Vancouver car celui-ci pourrait avoir des idées contaminatrices.

Mikhaïl Gorbatchev peut être ouvert à des idées nouvelles, mais, apparemment, le Parti libéral en est incapable.

Des voix: Oh, oh!

M. Andre: Je propose que le député retourne à Hawkesbury et s'entretienne avec ses électeurs. J'ai entre les mains un article du quotidien de Hawkesbury dans lequel il est dit qu'on a demandé à un groupe de gens si le service postal s'améliorerait. Marilyn Hill a répondu que oui, Gaston Laviolette aussi, de même que Chantal Létourneau et Monique Fournier. Les électeurs du député répondent que oui.

Des voix: Bravo!

* * *

LA LOI ÉLECTORALE DU CANADA

LE RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS

M. Peter Milliken (Kingston et les Îles): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre. Le directeur général des élections a déposé hier son

rapport au Parlement. Il en est arrivé à la conclusion que les dernières élections avaient été un gâchis.

Des voix: Oh, oh!

M. Milliken: Les résultats montrent qu'il a raison.

Des voix: Bravo!

M. Milliken: Des milliers de Canadiens sont demeurés absents des listes électorales, des scrutateurs inexpérimentés ont été nommés à la dernière minute, et des millions de dollars ont été dépensés en publicité par des tiers, au mépris des limites des dépenses prévues dans la Loi électorale. D'après le directeur général des élections lui-même, le système électoral est au bord de l'effondrement.

Après quatre années d'indolence, quand donc le gouvernement va-t-il donner suite aux recommandations du directeur général des élections?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, je ne m'étonne pas que le député se fasse l'écho de la conclusion du directeur général des élections, bien que dans un contexte peut-être un peu différent.

Bien franchement, le problème en l'occurrence tient au fait que le parti du député et le Nouveau Parti démocratique ont refusé d'accepter les changements que proposait le projet de loi C-79, bien que je l'aie demandé instamment à pas moins de quatre reprises aux deux leaders parlementaires et à leurs porte-parole et que j'aie eu de très nombreuses discussions avec eux dans le but de dépoussiérer la Loi électorale et de mettre en oeuvre les changements nécessaires que proposait le projet de loi C-79. Voilà vraiment le gros problème qui a privé de nombreux citoyens canadiens de leur droit de vote lors des dernières élections.

LA CONSTITUTION DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE

M. Peter Milliken (Kingston et les Îles): Monsieur le Président, le vice-premier ministre sait très bien que nous ne pouvons pas empêcher l'adoption d'une mesure législative. Il faut être trois pour parvenir à un accord à la Chambre et le vice-premier ministre a le pouvoir, comme il le sait, d'accepter la proposition de notre parti et de celui de mes collègues de gauche. Cela dit, après quatre ans, le pays voudrait un peu de leadership sur cette question.

Comme le sait le vice-premier ministre, le discours du Trône annonce une commission d'enquête chargée de proposer des changements aux lois électorales. Le ministre pourrait-il nous dire quand il entend discuter avec ses collègues de l'opposition de la constitution du comité, de son mandat et de la date prévue de remise du rapport?